

Document de synthèse de l'échange Insertion Suisse - CSIAS, 14.12.2022

Insertion Suisse et la Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS) ont organisé une table ronde virtuelle de deux heures le 14 décembre 2022. L'objectif était, d'une part, de discuter de la meilleure manière d'optimiser la collaboration entre les deux domaines et, d'autre part, d'échanger des idées sur l'orientation future de l'insertion professionnelle. Celle-ci était représentée par Impact GmbH (Bâle), Plattform Glattal (ZH), Stiftung Chance (ZH), Stiftung Intact (BE) et le centre de compétence du Travail de la ville de Berne. Quant à l'aide sociale, sa représentation était assurée par le canton de Fribourg ainsi que les villes de Berne, Winterthur et Zurich.¹ Le présent document de synthèse dresse les principales conclusions de cet échange à l'attention des membres des deux associations.

Selon l'avis des participantes et participants, les éléments ci-après constituent **un défi** pour le travail (de collaboration) :

- **Situations de vie plus complexes et santé** : toutes les personnes présentes constatent que les situations de vie des client-e-s sont plus complexes qu'avant la pandémie et qu'ils souffrent plus souvent de problèmes de santé. Les maladies psychiques, en particulier, ont considérablement augmenté, notamment chez les jeunes adultes. L'insertion professionnelle s'avère difficile pour les personnes ayant des problèmes de santé. Il convient de multiplier les thérapies et programmes à bas seuil visant l'intégration sociale et la stabilisation de la santé.
- Tant les représentantes et représentants de l'aide sociale que de l'insertion professionnelle observent une **forte rotation du personnel** dans leurs domaines respectifs. Les changements d'interlocuteurs compliquent la collaboration. Une collaboration étroite et constante est pourtant fondamentale, surtout pour les personnes psychologiquement vulnérables. De plus, le maintien d'une qualité élevée est un défi lorsque plusieurs personnes doivent être formées et intégrées simultanément dans un service ou un programme. Les exigences posées aux collaboratrices et collaborateurs sont élevées, à la fois dans l'aide sociale et l'insertion professionnelle, et deviennent de plus en plus difficiles en raison de la complexité croissante des problèmes rencontrés par la clientèle. Dans le domaine de l'aide sociale, la charge de travail parfois élevée et la pression temporelle associée constituent des facteurs de stress supplémentaires. Dans le domaine de l'insertion professionnelle, le passage au financement par sujet dans le canton de Berne ne permettra guère de stabiliser les divers programmes. Par conséquent, seuls des contrats de travail temporaires sont encore établis, ce qui peut avoir un effet négatif sur la rétention de personnel qualifié.
- **La promotion de la formation** requiert beaucoup de connaissances préalables et de temps de la part de toutes les parties impliquées (sensibilisation à la formation, évaluation du niveau de formation, triage, accompagnement des mesures, etc.). Avant de mettre en place des mesures de formation, il convient de trouver un bon équilibre entre la promotion de la formation d'une part et une stabilisation suffisante des personnes atteintes dans leur santé d'autre part. La formation n'est pas seulement un tremplin pour une insertion professionnelle durable. Les

¹ Les personnes ci-après ont participé à l'échange : Conny Brantner, Theophil Bucher, Tabitha Gassner, Anton Muff et Erich Zbinden pour l'insertion professionnelle, ainsi que Barbara Graf, Julien Nicolet, Nicoline von Lösecke et Patrik Probst pour l'aide sociale.

compétences de base jouent également un rôle important pour l'intégration et la participation sociales.

- **Les fortes fluctuations des affectations** aux divers programmes d'insertion professionnelle compliquent la planification pour les fournisseurs de mesures d'insertion professionnelle. Ils doivent mettre à disposition de nouvelles places ou supprimer des programmes dans des délais très brefs. La cause de ces fluctuations résiderait dans la charge de travail élevée des travailleuses et travailleurs sociaux.

Les **pistes de solution** suivantes ont été discutées durant l'échange :

- Dans l'aide sociale et l'insertion professionnelle, il faut **davantage de temps pour conseiller et accompagner** les personnes évoluant dans des situations de vie complexes. Les personnes souffrant de graves problèmes de santé ont besoin d'un accompagnement étroit - même lors du dépôt d'une demande auprès de l'AI - et doivent bénéficier d'un case management.
Comme le montre une [étude](#) sur le conseil social de la ville de Winterthur, la réduction de la charge de travail vaut également la peine sur le plan financier. Une meilleure prise en charge a entraîné une baisse des coûts mensuels par cas et augmenté le nombre de sorties de l'aide sociale.
- La **collaboration interdisciplinaire** entre les groupes professionnels et la coopération entre les systèmes gagnent en importance. Dans le domaine de la santé, il est nécessaire de **développer la CII**. Les interfaces avec et entre les assurances sociales doivent être simplifiées, afin que le personnel puisse consacrer moins de temps au travail de clarification et plus au conseil proprement dit. Il existe différents projets interdisciplinaires (p. ex. « Work-In » dans la ville de Winterthur, « Psychiater vor Ort » dans la ville de Zurich).
- Il y a lieu de développer une **position commune** sur l'importance de l'insertion professionnelle, partagée à la fois par l'insertion professionnelle et l'aide sociale. Les collaboratrices et collaborateurs impliqués doivent agir sur cette base. La ville de Berne élabore actuellement un document de position commune pour l'aide sociale et le « Kompetenzzentrum Arbeit » communal.
- Il faut consacrer plus de temps à la **stabilisation de la clientèle**. A cette fin, il faut des programmes à bas seuil dans lesquels les clientes et clients peuvent travailler sur leur santé, expérimenter le sentiment d'appartenance et gagner en stabilité. Par ailleurs, des expériences positives ont été faites par rapport au caractère facultatif des mesures. La ville de Zurich a conservé l'obligation de participer et d'éventuelles sanctions à l'encontre des personnes qui, malgré une bonne employabilité, ne s'engagent pas assez pour intégrer le premier marché du travail (cf. [stratégie d'intégration](#)).

Perspectives

Insertion Suisse et la CSIAS veilleront à ce que le thème de la santé soit davantage pris en compte dans la CII. Les deux associations poursuivront leur engagement en faveur de bonnes conditions de travail et conditions-cadres. Insertion Suisse souhaite également créer une commission spécialisée « Aide sociale » afin de continuer à travailler sur les interfaces avec l'aide sociale. Cette table ronde aura lieu à un rythme d'un à deux ans.